

# REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

## Commune d'AUJARGUES

Département du Gard

0

### Composition du dossier d'enquête publique



*Approbation du P.L.U. : DCM du 28/02/2014*  
*Approbation de la 1<sup>ère</sup> modification simplifiée : DCM du 19/01/2015*  
*Prescription de la révision du P.L.U : DCM du 04/11/2015*  
*Arrêt du projet de PLU révisé : DCM du 29/05/2018*

**ADELE-SFI**  
434 rue Etienne Lenoir  
30 900 Nîmes  
Tél./Fax : 04 66 64 01 74  
adelesfi@wanadoo.fr  
www.adele-sfi.com

ADELE ● ● ●  
**SFI**  
URBANISME

Conformément à l'article R123-8 du Code de l'environnement et compte tenu que le PLU n'a pas été soumis à évaluation environnementale, le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- 1. Le dossier de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par délibération en date du 29 mai 2018 ;**
- 2. La décision prise après un examen, au cas par cas par l'autorité environnementale ne soumettant pas le PLU à évaluation environnementale ;**
- 3. Une note de présentation à l'usage du public précisant notamment la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au projet de PLU ;**
- 4. Les avis émis sur le projet de PLU et les éléments de réponses apportés ;**
- 5. Les actes administratifs de la procédure de PLU et le bilan de la concertation.**